Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 84 (1939)

Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

Pour l'Etranger :

ABONNEMENT 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. - Rue Neuve, 1 - Lausanne

Le capitaine

Son rôle.

Le capitaine est par définition le chef de l'« unité » (compagnie, batterie, escadron) ¹.

Cette dénomination marque au mieux le caractère de sa troupe. Elle seule forme *un tout*, un organisme complet et autonome. Les sections qui la composent n'en sont que des fractions incapables de vivre isolément. Les corps plus grands ne sont constitués que par la juxtaposition de plusieurs compagnies. Pour améliorer l'ensemble, il faut améliorer chaque unité séparément.

Tel chef, telle troupe! Jamais adage ne fut plus vrai à l'échelon des compagnies. Il suffit de les voir à l'œuvre. Les profondes différences qui les distinguent parfois accusent la personnalité de leur chef. Il a modelé la troupe à son image; il lui a donné ses défauts et ses qualités. Cette constatation, que l'on peut faire maintenant en temps de paix malgré la brièveté de nos services, prouve l'influence primordiale du commandant de compagnie.

1939

¹ Par commodité, dans cet article, nous désignerons sous le terme générique de compagnie toutes les « unités » .